



Opérations emblématiques

Le Département de la Meuse accompagne techniquement et financièrement de nombreux projets en faveur des Espaces Naturels Sensibles mais il mène également sur 3 sites emblématiques ses propres opérations de connaissance, de protection, de gestion et de valorisation.

Publié le 13 février 2024

La Vallée de la Meuse



La vallée de la Meuse est un site remarquable le long de ce fleuve qui traverse le département sur 260 km du sud-est au nord-ouest. Ici, ce fleuve européen est encore sauvage. Ses méandres se meuvent au fil du temps et cette dynamique en fait **un site naturel d'une grande richesse écologique** ce qui lui vaut d'être reconnu dans le réseau

[NATURA 2000](#) ↗

et comme Espace Naturel Sensible.

La Meuse, un fleuve sauvage

Si la faune et la flore de la vallée de la Meuse sont si particulières, c'est que la Meuse est un fleuve dont la nature est encore préservée : son lit se déplace lentement avec le temps et au fil des crues successives.

Ainsi, de nombreux habitats naturels liés à cette caractéristique ont été façonnés au fil des siècles : méandres, bras morts, noues, berges érodées, prairies humides...

Ces divers

[milieux naturels](#) ↗

offrent **des lieux de vie très favorables** à la faune et particulièrement à la nidification, à l'hivernage et à l'alimentation des

[oiseaux](#). ↗

Des oiseaux remarquables ...

On ne compte pas moins de **134 espèces d'**

oiseaux ↗

, dont 30 espèces inscrites à la Directive Oiseaux, et de nombreuses autres d'intérêt national ou régional.

Cette biodiversité a justifié le classement de la Vallée de la Meuse au niveau départemental (Espace Naturel Sensible), national (ZNIEFF et ZICO) et européen (

[Natura 2000](#) ↗

).

...et bien d'autres espèces!

La vallée est également très importante pour certains poissons (loche d'étang, brochet...), mammifères (castor et chauves-souris), amphibiens (triton crêté...), reptiles (couleuvre à collier...) et insectes (cuvrè des marais).



260 km de long.
18 340 hectares dont 80% de surfaces agricoles.



Sites historiques et Espace Naturel Sensible

Depuis 2009, le Département de la Meuse est concessionnaire d'un ensemble de 16 vestiges militaires en forêt de Verdun **Musée de plein air** et depuis 2011, il est aussi gestionnaire des Forts de Vaux et de Douaumont.

Lieu de mémoire de réputation mondiale, ce territoire est aussi devenu avec le temps et la gestion des boisements après-guerre **un espace naturel présentant une biodiversité remarquable.**

Le Département a alors classé l'ensemble de ces sites en Espace Naturel Sensible en 2015 et assure la **sauvegarde**, la **protection** et la **mise en valeur** de ces 18 sites.

Un terrain propice au développement de la nature

La multitude de dépressions issues des trous d'obus a formé un réseau de mares favorables aux amphibiens (tritons, grenouilles vertes, crapaud commun...) ainsi qu'à de nombreux insectes inféodés aux milieux humides (libellules, trichoptères...).

Par ailleurs, ces zones humides côtoient des milieux secs dont l'entretien extensif favorise le développement d'une flore remarquable composée notamment d'orchidées sauvages telles que l'Orchis militaire ou encore l'Ophrys bourdon.

Enfin, les anciens ouvrages militaires constituent de précieux abris pour plusieurs espèces de chauves-souris dont le Grand rhinolophe pour lequel la forêt de Verdun constitue un site d'hibernation majeur dans le Grand Est.

La gestion et la valorisation du site

La végétation est entretenue par un chantier d'insertion qui réalise, sur les principaux sites, une fauche tardive des secteurs à préserver.

Pour la protection de populations de chauves-souris, certains ouvrages ont bénéficié d'une mise en sécurité spécifique, en partenariat avec l'ONF. Par ailleurs, un comptage des individus est effectué chaque année dans la majorité des ouvrages militaires de la forêt de Verdun dans le cadre de la politique Natura 2000.

Des panneaux pédagogiques décrivant la biodiversité sur le site ont été mis en place sur les principaux vestiges visités. Des animations sont également organisées par le Département et les autres acteurs de l'ancien champ de bataille (ONF, Office de tourisme du Grand Verdun...) afin de sensibiliser le public au patrimoine naturel.



La forêt de Verdun appartient au site Natura 2000 "Corridor de la Meuse" et a obtenu le label national "Forêt d'exception" en 2015.



Comme plus de la moitié des zones humides en Europe et dans le monde, le marais de Chaumont-devant-Damvillers a subi de fortes dégradations au cours du 20^{ème} siècle. Le Département se mobilise pour conserver et valoriser ce milieu plein de richesses !

Au cœur du marais de Chaumont-devant-Damvillers subsiste l'une des six dernières tourbières alcalines de Lorraine, d'intérêt national à européen.

Au cours du 20^{ème} siècle, déprise agricole, drainage, endiguement ont eu un réel impact sur le fonctionnement hydraulique et écologique du marais ; rapidement colonisé par la végétation ligneuse.

Malgré tout, cette zone humide abrite la plus importante population de Laïche de Davall du Grand-Est mais aussi tout un cortège de plantes protégées en Lorraine.

De la restauration écologique à l'éco-pâturage...

Propriétaire du marais, le Département a engagé les premiers travaux de restauration écologique de la tourbière, par abattage de saules et de bouleaux, à l'automne 2012. Depuis, des chantiers annuels d'entretien manuel sont organisés en partenariat avec la MFR de Damvillers.

En complément, le marais accueille depuis 2017 un petit troupeau de Poneys Shetland pour un pâturage estival des milieux ouverts : prairie à Molinie sur tourbe notamment.

« Le retour aux sources »

En 2017, dans un objectif de rétablissement des écoulements de sources drainées depuis les années 1970, le Département de la Meuse, avec le soutien financier de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, a réalisé des travaux de comblement d'une partie du principal fossé qui réceptionne les eaux.

Ponctuellement, ces travaux ont redonné vie aux habitats de tourbière basse alcaline en dormance...

L'ouverture au public de la tourbière

Le Département de la Meuse a inauguré le 5 juillet 2019, un sentier de découverte au thème original : découvrez l'atelier d'une artiste exceptionnelle l'Eau : l'Eau « Peintre », l'Eau « Musicienne », l'Eau « Sculptrice » et l'Eau « Actrice » !

Accessible au plus grand nombre, cet aménagement respecte la réglementation relative à l'accessibilité aux personnes handicapées des installations ouvertes au public (arrêté ministériel du 20 avril 2017).

Des animations scolaires et « grand-public » sont organisées sur le site.



- C'est le site Natura 2000 le plus vaste avec **79 ha**
- La parcelle "cœur de marais", d'une surface de 11 ha, est la **propriété du Département de la Meuse**
- **3 habitats d'intérêt européen**
 - sources pétrifiantes avec formation de travertins
 - tourbière basse alcaline à Carex Davalliana
 - prairie à Molinie sur tourbe
- De nombreuses **plantes protégées** : Carex Davalliana, Trèfle d'eau, Linaigrette à larges feuilles, Parnassie des marais...
- Une **faune diversifiée** : amphibiens, oiseaux, insectes, mammifères, poissons...
- Un **sentier thématique** organisé autour de 4 thématiques artistiques



DÉPARTEMENT DE LA
MEUSE

Place Pierre François

Gossin

55012 BAR LE DUC

Tél : 03 29 45 77 55